



## Débat sur l'islam le 6 avril 2017 à Mions

Intervenant : Haoues SENIGUER, philosophe et chercheur

COLLECTIF CITOYEN de MIONS

7-9 allée du Château  
69780 MIONS

<http://collectifcitoyenmion.pagesperso-orange.fr/>

### (Mise en route de la soirée)

Jean-François BORNARD, Président du CCM, ouvre la séance et présente l'intervenant de cette soirée : **Monsieur le Professeur Haoues SENIGUER**. La liste de ses titres et actions est d'une longueur peu commune : professeur à Sciences Po, chercheur rattaché au GREMMO, membre de nombreuses associations, auteur de nombreux articles dans « La Croix » et « Le Monde » en particulier. Il est intervenu dans plusieurs émissions de France Culture. Bref, nous avons en face de nous un grand chercheur et un grand philosophe.

Fiche de présentation du Professeur Haoues Seniguer,  
ses travaux et ses publications :

<http://www.gremmo.mom.fr/annuaire/seniguer-haoues>

Pour beaucoup plus d'éléments :

<https://www.google.fr/#q=haoues+seniguer+biographie&spf=112>



### PREMIERE PARTIE DE LA SOIRÉE : EXPOSÉ du Professeur Haoues

Dès ses premières paroles, le Professeur Haoues SENIGUER, dit simplement « Professeur Haoues » par la suite, se pose en philosophe et observateur. Il présente l'organisation de la soirée avec une première partie à vocation historique, et une seconde sous forme de questions-réponses.

### (Propos liminaires)

En tant que philosophe et chercheur, il pose d'entrée son vocabulaire et la rigueur de sa démarche de chercheur. Ainsi pour le thème de cette soirée « **l'islam** », il précise avec force qu'il préfère de loin l'utilisation de l'expression « **le fait musulman** » ou « **le fait islamique** ». Bien comprendre que chaque fois qu'il emploiera **en raccourci le mot « islam »**, cela devra avoir pour nous la signification de « **le fait musulman** »

L'essentiel sur l'islam (la religion) (Remarque : Islam = le monde musulman) :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam>

Le Professeur Haoues porte sa réflexion sur l'islam, depuis un peu plus de 10 ans, en particulier sur sa politisation par les musulmans eux-mêmes et pas seulement eux. L'islam est-il asservissement ou liberté ? De quel point de vue se place-t-on ? L'islam est une religion vivante incarnée par des hommes et des femmes. On ne saurait parler de l'islam actuel sans parler de la brillante culture associée des siècles passés, en particulier ceux de l'Âge d'Or Islamique du 8<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle.

### (Précisions)

**L'islamisme est la politisation exacerbée de l'islam.**

Il existe différentes formes d'islamismes. Pour nombreuses d'entre elles, il n'y a pas recours à la violence. *Le mode d'action des islamistes n'est pas réducteur à la violence.* L'islamisme n'est pas le

même selon les pays où on se trouve, par exemple : Maroc, Algérie, Egypte... Il y a beaucoup de pluralité, l'islamisme est pluriel.

Les 18 principaux groupes islamistes armés dans le monde en 2014 (Journal La Croix) :

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-18-principaux-groupes-islamistes-armes-dans-le-monde-2014-09-23-1210674>

Qu'est-ce-que Daech (également Daesh) = « Etat Islamique en Irak et au Levant » = « EI » :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat\\_islamique\\_\(organisation\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_islamique_(organisation))

### **(Histoire récente)**

Suite aux attentats de 2015, une nouvelle forme de politisation est apparue, plus radicale avec beaucoup de sinuosités. L'islamisme est aussi devenu un grand fourre-tout. Peu d'acteurs publics sont objectifs sur ce sujet.

Après les récents attentats du 13 novembre 2015 (Bataclan, Stade de France, terrasses de l'Est parisien), et la mise en place de l'état d'urgence, des musulmans proches du Professeur Haoues ont été perquisitionnés de façon complètement injustifiée et aveugle.

Les principaux attentats en France depuis 2012 d'après Le Monde :

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/15/les-principaux-attentats-en-france-depuis-2012\\_4970357\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/15/les-principaux-attentats-en-france-depuis-2012_4970357_3224.html)

Ainsi, un des amis du Professeur, imam, a eu droit à une perquisition administrative, à 3h du matin, alors qu'il était chez lui, à ce moment-là, avec femme et enfants. Le Professeur Haoues a questionné pour savoir si cette perquisition avait donné lieu à la recherche d'une littérature ou de textes d'incitation à la violence et au radicalisme ?

Réponse : NON !

Ne pas confondre la sécurité investie d'une autorité d'Etat, et, le légitime droit de chacun à la sécurité dans un Etat de droit comme la France.

### **(Réflexion sur cette histoire)**

Il faut se faire des alliés des musulmans par rapport à l'extrémisme et à la mise en place de l'état d'urgence, sinon l'ensemble des mesures prises prend un aspect négatif sur la plus grande masse des Français, musulmans ou non.

Le Professeur Haoues se pose en observateur critique de cette situation de fait, mais sans propositions adéquates de par sa position de philosophe et de chercheur. Se pose alors la question de savoir si l'on peut rester neutre devant de tels événements ? Il faut déjà commencer par essayer d'expliquer et comprendre la politisation de l'islam.

### **(Le philosophe observateur)**

Dans cette observation, le Professeur Haoues tend à la neutralité au sens de Kant, c'est-à-dire avec objectivité et éthique dans sa démarche personnelle de recherche.

Pour en savoir plus sur cette simple mais savante notion : la neutralité kantienne

<http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/la-neutralisation-kantienne/>

Dans cette position, le philosophe se heurte alors à l'incrédulité des citoyens. Comment rester observateur, donc a priori insensible, devant de telles situations ? Le chercheur a sa propre déontologie : pas de partialité, pas d'assombrissement de la réalité, pas d'anoblissement ou de sublimation des faits.

### (Les efforts nécessaires pour avancer dans ce sens)

Le premier de ces efforts est d'accepter de suspendre tout jugement a priori, positif ou négatif. Le second de ces efforts est d'accepter la circulation de la contradiction de la parole à condition que cette parole soit documentée et argumentée. Il faut accepter que sa position soit relative et donc qu'elle puisse évoluer. Et par conséquence, chercher à convaincre, de façon argumentée, pour chercher à aboutir, dans l'éthique, à confirmer, modifier ou infirmer son propre jugement.

### (Mise en pratique de la démarche dans l'analyse des champs islamiques)

Le Professeur Haoues, depuis 2014, analyse les mobilisations virtuelles (terme qui trouve sa signification dans ce qui suit) des champs islamiques en ayant commencé par la France où de profonds rapports de forces conflictuels se sont développés. Le discours des mobilisations virtuelles se fait essentiellement (voire exclusivement) sur internet. Et là, on trouve tout, en donnant plus d'importance à ceux qui s'expriment le plus par ce moyen.

On trouve là le lien entre le virtuel et la réalité, mais le danger est grand de prendre tout au mot (ou à la lettre).

Ceux qui cherchent à penser positivement, au sujet de l'islam et de sa réforme, peuvent être mis en cause par certains autres musulmans ou non. Et là **attention à l'apparence** !

### (Parenthèse sur « attention à l'apparence »)

Le Professeur Haoues a écrit, à plusieurs reprises, des articles sur le fait islamique dans le journal « La Croix » dont le penchant catholique est reconnu, et pourtant cela ne fait pas de lui un catholique.

Références de l'un de ses articles dans le journal La Croix :

<https://fr.scribd.com/document/330648658/Debat-La-Croix-Olivier-Roy-Haoues-Seniguer>

Inversement, un jour, une dame lui dit « *Vous êtes musulman* ». Le Professeur Haoues répond « *Pourquoi pouvez-vous affirmer cela ?* » Pas de réponse, bien sûr, il faut bien faire attention aux non-dits. Sourires dans l'auditoire du CCM qui immédiatement pense au délit de faciès bien connu et bien commun. Ce n'est pas ainsi que l'on peut avancer sur ce sujet et attention à cette tendance d'attribuer l'**islamité** « à vue ».

Qu'est-ce-que l'islamité ?

<https://fr.wiktionary.org/wiki/islamit%C3%A9>

### (Retour à l'analyse de la démarche dans l'analyse des champs islamiques)

L'internet est un moyen important de diffusion des discours des milieux islamistes. Il convient de bien analyser cette forme d'islamisme militant qui veut imposer l'islam des origines.

### (Un tout petit peu d'historique sur l'islam et le Coran)

Le fait musulman surgit à un moment donné et devient religion. Avant l'islam, il y avait des us et des coutumes. L'islam n'est pas lié organiquement au monde arabe.

A partir de 610, apparaît un nouveau type de religion suite aux révélations reçues par le prophète (Mahomet 570-632). L'islam lui-même ne s'est constitué que plus tard entre le 8<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> siècle. Le Coran n'existe pas encore. La pensée du prophète, imprégnée des révélations reçues, se transmet alors par les « **fragments coraniques** ». Le Coran, sous sa forme admise aujourd'hui, a été édité et publié en 1923 au Caire. « *La foi s'éprouve, elle ne se prouve pas* ».

Exemple de fragments coraniques : les manuscrits de Sanaa :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuscrits\\_de\\_Sanaa](https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuscrits_de_Sanaa)

En savoir plus sur le prophète :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mahomet>

En savoir plus sur le Coran :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Coran>

Historiquement, il y a eu quatre « **califats** » (ou **khalifats**) après Mohamed et des « **codex** », et là des changements apparaissent.

Référence pour les quatre califats :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Califat>

Pour être savant sur le Codex Parisino-petropolitanus :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex\\_Parisino-petropolitanus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Parisino-petropolitanus)

Ainsi un long chemin a été parcouru avant d'aboutir au Coran du Caire de 1923. Cela relativise forcément toute référence à la parole du Coran, mais le réel résiste vu le poids de la dimension historique vécue. L'hyper-littéralisme empoisonne la religion elle-même et tout le monde autour. Dans le cas des religions d'Etat, cela amène forcément des frictions.

### **(Un petit brin de morale philosophique)**

D'une part, il y a l'idéalisation de l'islam, et d'autre part, il y a la réalité de « **l'islamophobie** », terme à usage dangereux si on ne précise pas, tout de suite, son sens utilisé ici : « *mise en cause de l'autre en le supposant musulman* ». On peut toujours critiquer les symboles de l'islam (comme de toutes les religions) mais c'est un délit si l'on accuse un individu en le supposant musulman.

Objectivement, il faut reconnaître les violences des islamistes. Mais il faut aussi reconnaître le mal fait aux autres dans la violence reconnue de toutes les formes d'**islamophobie**. La conséquence de cette dernière violence est de museler la parole critique de ces derniers, parole critique qui pourrait être attendue envers les inacceptables violences islamiques. Dans le débat public, tout est souvent ramené à la violence.

### **(Constat de la réforme nécessaire de l'islam)**

On ne peut plus appliquer l'islam historique, il faut chercher à le réformer, mais pour cela il faut beaucoup de courage et être critique sur ses sources et les prophéties. France-Culture a fait d'excellentes émissions sur ce sujet.

L'émission « Cultures d'islam » par Ghaleb Bencheikh sur France Culture :

<https://www.franceculture.fr/emissions/cultures-dislam>

**France Culture : émission du 16 février 2017, avec Haoues Seniguer : « Question d'Islam », l'intégrale en 54 minutes, excellent : <https://www.franceculture.fr/personne-haoues-seniguer#biography>**

De plus, le **Hadîth** est la source seconde de la législation de la religion, elle apparaît vers les 8<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> siècles. On doit donc relativiser le texte coranique et critiquer les traditions. Mais cela n'empêchera pas les musulmans radicaux de poursuivre l'appel à la haine. En voulant réformer, on se retrouve minoritaire.

Références sur le Hadîth = communication orale du prophète :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Had%C3%A9th>

Par exemple, on peut déplorer le port du voile ou du foulard par les femmes, mais dans le même temps nous sommes dans le domaine des libertés individuelles, et, on ne peut pas empêcher les ultras de continuer cette pratique.

### (La tentative de réforme de l'islam de 2015)

En 2015, le projet de réforme de l'islam de **Abd al-Rahmân ibn Ahmad al-Kawakibi** (1855-1932), dit plus simplement : **Al-Kawakibi**, a été repris pour base de la discussion. Ce projet d'esprit libéral (1900-1903) est courageux. Les acteurs, travaillant sur ce sujet, ont appris à leurs dépens toutes les difficultés que l'on peut rencontrer lorsqu'on se lance dans la réforme de l'islam.

Tout savoir sur Al-Kawakibi (1855-1932) et son œuvre :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd\\_al-Rahman\\_al-Kawakibi](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_al-Rahman_al-Kawakibi)

Les premières difficultés de base proviennent du fait que l'islam n'a pas de clergé, mais seulement des guides religieux qui interprètent la loi coranique et veillent à son application (Larousse). De plus, un premier schisme s'est produit, en l'an 632, à la mort du prophète. On distingue depuis essentiellement deux grandes familles de fidèles de l'islam : les sunnites, qui se veulent les représentants de la tradition, et les chiites, qui se réclament d'Ali, cousin et gendre de Mahomet (Larousse) moins attachés à la tradition.

Références sur les grands courants de l'islam :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants\\_de\\_l%27islam](https://fr.wikipedia.org/wiki/Courants_de_l%27islam)

Références sur les sunnites :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Sunnisme>

Références sur les chiites :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Chiisme>

Donc, un groupe se constitue, en 2015, pour tenter cette réforme au sein de la « *Fondation Al-Kawakibi* ». Ses membres fondateurs sont : **l'imam Mohamed BAJRAFIL**, Félix MARQUARDT, Adnan IBRAHIM, Ghaleb BENCHEIKH, et Omero MARONGIU-PERRIA

Références relatives au lancement de la « Fondation Al-Kawakibi » le 21 avril 2015 :

[http://www.saphirnews.com/La-reforme-de-l-islam-l-ambition-d-Al-Kawakibi-sur-les-feux-de-la-rampe\\_a20709.html](http://www.saphirnews.com/La-reforme-de-l-islam-l-ambition-d-Al-Kawakibi-sur-les-feux-de-la-rampe_a20709.html)

Article du Point du 21 avril 2015 :

[http://www.lepoint.fr/societe/islam-un-appel-a-la-reforme-21-04-2015-1923015\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/islam-un-appel-a-la-reforme-21-04-2015-1923015_23.php)

Le site de Mohamed Bajrafil, imam de la Mosquée d'Ivry et Docteur en linguistique : **ETONNANT** :

<http://www.mohamedbajrafil.com/>

Interview de Mohamed Bajrafil lors des rencontres annuelles des Musulmans de France avril 2015

<https://www.youtube.com/watch?v=51biJVF8eY>

Malheureusement, le projet a capoté très vite pour trois raisons essentiellement :

Première raison : Problème interne au groupe lié au port du foulard. On peut se battre pour des idées sans être aveugle : le port du foulard est-il politique, est-il lié à Dieu ? Que décider lorsque le foulard n'est pas dans le Coran, et que nous sommes dans une interprétation médiévale de la religion qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour ?

Deuxième raison : Des positions inconciliables sur les éléments intouchables de la religion : ses cinq piliers. Peut-on réformer les 5 piliers ? Précisons qu'ils ne sont pas dans le texte coranique. D'après Larousse ces 5 piliers sont :

- 1) La profession de foi, ou charia (il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, et, Mahomet est l'envoyé d'Allah) ;
- 2) La prière rituelle cinq fois par jour ;
- 3) Le jeûne du ramadhan ;
- 4) Le pèlerinage à La Mecque ou hadjdj, une fois dans sa vie ;
- 5) L'aumône rituelle.

Si un musulman ne respecte pas les cinq piliers, peut-il avoir encore accès au paradis, au salut ? Cela est important car le théologique déborde dans la vie de la cité, c'est vrai dans toutes les religions.

Troisième raison : Le groupe de réflexion fait l'objet d'attaques répétées de la part des milieux musulmans, leurs propres coreligionnaires.

Dès la soirée de lancement du 21 avril 2015, Daech a qualifié cette soirée comme une soirée d'**apostat** (littéralement abandon public d'une religion), ce qui est équivalent à une **condamnation à mort** pour les participants. L'apostat contre l'iman Mohamed Bajrafil a été lancé dans le journal de Daech.

Qu'est-ce-que l'apostasie avec le détail religion par religion ?

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie>

Références et écho au lancement de cet apostat contre l'iman Mohamed Bajrafil sur le site oumma.com  
<https://oumma.com/la-conference-islam-et-democratie-qualifiee-de-conference-dapostats-par-le-journal-de-daesch/>

Références sur le site Zaman France, hebdomadaire franco-turc :

<https://www.zamanfrance.fr/article/menace-mort-daech-fondation-al-kawakibi-en-pleine-tourmente-16178.html>

Cette mise en route de la réforme a bien existé et existe encore (*référence non trouvée*), mais les personnes, qui travaillent sur ce sujet, sont largement minoritaires au sein de l'islam.

*(Fin de l'exposé initial et passage à la seconde partie de la soirée. Vifs applaudissements.)*

## SECONDE PARTIE DE LA SOIRÉE : QUESTIONS DU CCM et RÉPONSES DU PROFESSEUR HAOUES

**Jean-François Bornard, Président du CCM** : Le voile est-il une prescription vestimentaire de la religion ? Beaucoup de femmes disent que la raison est religieuse. Cela est-il vrai ou faux ? N'est-ce pas aussi un repli identitaire ?

A titre d'illustration, je rappelle l'histoire récente de la Pologne avec Solidarnosc. La religion catholique a largement servi la révolution, remplissant ses églises et les rues de protestataires, cela a été essentiel pour faire basculer le régime. Depuis, on ne peut que constater que le phénomène s'est inversé. Ne peut-on pas dire qu'à un moment donné la religion a été un prétexte commode ? La religion se vit.

En France, nous avons assisté à un fort repli identitaire surtout avec les Algériens. Il est vrai que le contentieux est lourd avec un terrorisme et des violences bilatérales FLN et OAS, les cicatrices sont encore vives. Là encore, la religion n'est-elle pas un prétexte ?

**Réponse du Professeur Haoues** : Le port du foulard dépasse largement le monde musulman, c'est simplement culturel et surtout sans religion. Il y a d'abord ambiguïté avec le texte coranique, puis il y a eu appropriation par l'islamisme. Si l'on remonte à 1980, il y a non-obligation, puis Le Front Islamique de Salut en a fait son fer-de-lance.

Référence sur le Front Islamique du Salut :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Front\\_islamique\\_du\\_salut](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_islamique_du_salut)

La réalité d'aujourd'hui est que beaucoup de femmes portent le foulard comme un signe de démarche religieuse sans savoir que cela vient du Front Islamique. Il y a plusieurs types de foulards et plusieurs façons de le porter, dont certaines sont très jolies. C'est une façon de s'identifier, d'attirer l'attention. C'est aussi la volonté de montrer que l'on existe, dans l'espace public, puisque justement cela attire les regards sur elles.

Que dire du communautarisme ? D'une part, entre soit, on se reconnaît une appartenance, d'autre part, on subit une situation suite aux prises de positions des politiques de tous bords.

Le professeur est à l'aise pour parler des Algériens de par ses propres origines. Il faut savoir s'arracher au déterminisme de ses propres origines. Vivre en harmonie dans son environnement ne dépend que de soi-même. Il tient cela de la façon de vivre de son père et de ses multiples efforts en particulier pour encourager son fils, le Professeur Haoues, dans ses études. « *Un visage en dit plus que la parole.* »

**CCM** : Un certain nombre de tenues vestimentaires, associées à l'islam, passent mal dans la société française. Cela induit une méfiance par rapport à l'islam, c'est destructeur dans notre société. Le besoin de discussions entre musulmans et le reste de la société est flagrant.

*(Là, quelques participants interviennent, de façon confuse, sans laisser le Professeur Haoues réagir, mais tout va se réguler par la suite. C'est bien l'illustration que le dialogue entre les Hommes, même de bonne volonté, n'est pas simple mais possible.)*

**CCM** : Et la laïcité ? Dans les années 1980, on nous a fait longuement réfléchir sur le port de signes religieux dans l'espace public et en particulier à l'école. Nous sommes encore dans une grande confusion.

**CCM** : Il n'y a pas de problème avec la kipa.

**CCM** : Il y a des problèmes avec la kipa dans certains quartiers.

**CCM** : La kipa et le foulard islamique, c'est pareil.

**CCM** : blabla, blabla.

**CCM** (retour à la sagesse) : Sur ces problèmes, on entend souvent les extrêmes et pas assez les modérés, ni le clergé. Le débat a été porté sur la place publique. Ce foulard, est-il religieux ou non, et, dans quelle mesure est-il subi ?

**Professeur Haoues** : Essayons de reprendre quelques points.

Chacun a sa propre lecture de la laïcité. Le principe de laïcité est un principe de neutralité qui sépare le domaine public et le domaine privé, mais ce n'est pas un principe de neutralisation de la Société. Il existe une lecture extrémiste de la laïcité avec la loi dans l'école. Je répète que la laïcité n'est pas la neutralisation de l'espace public, ce n'est pas ce que dit la loi de 1905.

Références sur la loi de 1905 :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_de\\_s%C3%A9paration\\_des\\_%C3%89glises\\_et\\_de\\_l%27%C3%89tat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_s%C3%A9paration_des_%C3%89glises_et_de_l%27%C3%89tat)

Lorsque l'on parle du foulard islamique, on est souvent dans la caricature et dans une forme de violence avec victimes.

Cette violence est, avant tout, faite par les acteurs politiques, scandale de tous contre tous. Et attention aux idéologies.

Références à la loi sur les signes religieux à l'école en 2004 :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_sur\\_les\\_signes\\_religieux\\_dans\\_les\\_%C3%A9coles\\_publicques\\_fran%C3%A7aises](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_sur_les_signes_religieux_dans_les_%C3%A9coles_publicques_fran%C3%A7aises)

Le bon exemple, pour illustrer cela, est celui du « *burkini* » qui apparaît fin de l'été 2016. Quel prêcheur a pu lancer un tel sujet ? Réponse : AUCUN, car c'est déjà trop, pour certains, qu'une femme aille sur une plage. Une surenchère s'est alors développée mélangeant tout autour de la religion, la femme, la plage, l'islam. La situation est devenue ironique, inique et réductionniste. D'ailleurs, lorsque des communes ont voulu légiférer sur ce sujet, le Conseil d'Etat a cassé les arrêtés. Le comble serait de relier le port du foulard aux individus responsables des attentats, et pourtant cela se fait.

**CCM** : A l'origine, qui a lancé le burkini ?

**Professeur Haoues** : Des recherches ont été faites et l'on a trouvé une Australienne qui s'exprimait dans une perspective conservatrice. On n'entend pas assez les voix des musulmans sur ces sujets, la réalité est qu'il y a de nombreux filtres pour les empêcher de parler. Ne mettons cependant pas tous les journalistes dans le même sac, certains font très bien leur travail. Ainsi fin août 2016, le journal « Le Monde » a ouvert ses colonnes à la parole des musulmans.

**CCM** : Quel rôle jouent les médias vis-à-vis de ces problèmes ? Amnésie ? Amalgame ? Nous n'entendons pas la voie de l'islam modéré.

**Professeur Haoues** : Les médias ne sont pas forcément mal intentionnés. Ils ont leurs propres difficultés liées au média lui-même : durée des sujets, choix éditorialistes en particulier. La présentation des faits de société est souvent écourtée au bénéfice du sensationnel générateur d'audience.

**CCM** : Et Salman Rushdie ?

Références Salman Rushdie :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Salman\\_Rushdie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Salman_Rushdie)

**Professeur Haoues** : Il faudrait un contexte plus favorable pour libérer la parole. Mais il y a crainte des musulmans de se critiquer alors qu'ils évoluent dans un cercle limité. Les voix, qui s'élèvent, prennent le risque de se retrouver dans la liste des condamnés à mort de Daech. Avec les actions actuelles des terroristes extrémistes indépendants, personne n'est à l'abri d'un fatal attentat.

**CCM** : Quelles réformes proposeriez-vous ?

**Professeur Haoues** : Le philosophe et chercheur, que je suis, se pose d'abord en observateur et pas forcément en termes de propositions. Quelques voies pourraient être envisagées : considérer la religion comme non culpabilisante, non normative. Découpler complètement le politique du religieux, et, le religieux du politique. Concernant le foulard, dire qu'il n'est pas obligatoire pour son salut.

**CCM** : Que dire des mosquées gérées par des imams parfois douteux entretenant un terreau tout aussi douteux ? Que dire de l'absence de hiérarchie chez les religieux musulmans ?

**Professeur Haoues** : L'islamisme radical est, de fait, en marge de deux communautés : la communauté nationale et la communauté religieuse liée à la mosquée. En France, les mosquées sont très surveillées.

On ne peut pas dire qu'il y ait appel au terrorisme dans les mosquées, mais il peut y avoir des violences symboliques de paroles et des comportements qui peuvent amener des scissions. En mars 2017, le Conseil Français du Culte Musulman a établi une Charte pour les imams, mais ce n'est pas sans controverses.

Références pour en savoir plus : article bien documenté de La Croix du 30 mars 2017

<http://www.la-croix.com/Religion/Islam/Charte-limam-CFCM-entre-pression-l'opinion-dissensions-internes-2017-03-30-1200836067>

Il est fondé de demander aux responsables religieux de s'exprimer sur le problème du terrorisme perpétré soi-disant au nom de l'islam.

**CCM** : Qu'est-ce qu'un arabe ? Que pouvez-vous nous dire sur le Coran ? Nous confirmez-vous que le Coran est le livre d'apprentissage à la lecture dans les écoles coraniques ? Certains disent que le Coran ne peut être réellement lu qu'en arabe, et, que toute traduction ne peut lui être fidèle.

**Professeur Haoues :**

Commençons par le Coran, ce mot Coran signifie « lire pour réciter ». Le Coran a été couché en langue arabe. Le **djihād**, c'est avant tout de faire un effort important de retour à la langue arabe. Pour la traduction, effectivement certains affirment qu'il est impossible de faire des traductions rigoureuses, on parle de philosophie analytique. D'autres philosophes disent que tout texte est déjà une interprétation.

L'arabe est au carrefour de la langue arabe et d'une aire géographique constituée d'une vingtaine d'états. Effectivement, dans l'enseignement originel, la tendance est à la référence au texte coranique. Il faut se méfier du tout littéralisme. Le vrai problème est plutôt la manière de procéder avec les textes religieux.

Le Coran : ce sont 6236 versets normatifs concernant ce qui doit être fait ou à faire plus tard. On appelle « *charia* » la loi religieuse, mot à mot le terme signifie « la vie ».

Références pour la charia :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Charia>

**CCM** : Qu'en est-il du paradis où il semblerait que 1000 vierges attendent l'homme qui accède au salut ?

**Professeur Haoues** : Voilà une vue bien restrictive du paradis musulman (sourire).

**CCM** : Justement, il est souvent dit que certains donnant leur vie, lors des attentats, accèdent à ce paradis.

**Professeur Haoues** : Nous sommes ici au niveau de l'endoctrinement pour ces exécutants des basses œuvres. Ces exécutants pensent, de façon fautive, qu'ils pourront de cette façon sortir de la médiocrité de leur vie en devenant soldat du Khalifa et accéder à la félicité.

Le philosophe Leszek Kolakowski a écrit le livre « Philosophie de la religion », sur ce sujet, et explique comment certains hommes en arrivent à de folles actions, au nom d'une certaine forme de relation avec la religion, en tombant dans une conviction mortifère.

Références sur le philosophe polonais Leszek Kolakowski :

[https://www.wikiberal.org/wiki/Leszek\\_Ko%C5%82akowski](https://www.wikiberal.org/wiki/Leszek_Ko%C5%82akowski)

**CCM :** N'y-a-t-il pas une différence entre tuer et tuer en se tuant ?

**CCM :** Le monde chrétien ne manque pas d'exemples de Saints qui sont morts pour leur foi.

**Professeur Haoues :** Les textes condamnent les attentats, il ne faut surtout pas parler de martyrs de la religion mais bien de terroristes. C'est la position majoritaire des intellectuels de l'Islam.

**CCM :** Et pourtant, les médias nous diffusent un contre-discours de guerre au nom de la religion.

**Professeur Haoues :** Lorsque l'information est diffusée, elle est passée préalablement par de nombreux filtres. La majorité des intellectuels de l'Islam n'accède pratiquement pas aux grands médias traditionnels. Ne pas s'attendre à ce que cela change rapidement. J'ai pu, cependant, écrire quelques articles qui ont été publiés dans le journal « La Croix ». Il existe sur internet un très bon site, bien documenté : reportages, sujets d'actualité, le Coran, les sourates, et même une WebTV associée « Oumma TV », c'est le site : **oumma.com**.

**A ne pas manquer la consultation de l'exceptionnel site oumma.com :**

<https://oumma.com/>

**CCM :** Une réforme est-elle possible concernant les sunnites, les chiites, les wahhabites et d'autres ?

**Professeur Haoues :** La réforme est possible, mais pour ceux qui la feront, il faudra accepter d'être minoritaires. Le clivage historique est intervenu entre le 10<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> siècle, lié à la succession du prophète lors de son décès. Ce n'est pas désespéré car, aujourd'hui, beaucoup se reconnaissent dans le Coran du Caire de 1923 qui pourrait être une bonne base commune pour leurs discussions.

**CCM :** Quelle est la finalité de Daech ? N'y-a-t-il pas des éléments qui nous échappent ?

**Professeur Haoues :** Les USA portent une lourde responsabilité dans tous ces problèmes en ayant déclenché la Guerre en Irak en 2003.

Références de la chronologie de Guerre en Irak :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie\\_de\\_la\\_guerre\\_d%27Irak](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_la_guerre_d%27Irak)

[http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Chronologie-l-Irak-depuis-2003- EP\\_-2011-12-26-751033](http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Chronologie-l-Irak-depuis-2003- EP_-2011-12-26-751033)

L'erreur a été de se lancer dans des bombardements, puis dans cette guerre avant qu'ils aient eu des attentats sur leur territoire national. Ils ont la responsabilité morale de la situation telle qu'elle est devenue aujourd'hui. Les enjeux dépassent l'Hexagone. En Irak, des attentats avaient lieu tous les jours avant 2003.

**CCM :** Sommes-nous des mécréants pour les musulmans ?

**Professeur Haoues :** Ne sommes-nous pas un peu des mécréants déjà chez nous et entre nous ? Cette notion de mécréant n'est qu'une formule minoritaire. « *Ne réduisons pas l'essence d'un phénomène à partir de phénomènes périphériques incandescents* » dit le sage. La lutte est à mener sur le plan des idées avec et par rapport au peuple musulman. Il faut avoir espoir en notre société française car justement la laïcité est le cadre idoine éthique bien adapté aux religions présentes dans notre société.

**CCM :** Que dire de la loi de l'Islam par rapport à la loi de l'Etat ?

**Professeur Haoues** : L'islam n'a pas le choix et doit se soumettre aux lois de l'Etat. La pluralité des religions est également une chance, car c'est la même chose pour toutes les autres religions. La religion ne peut pas remettre en cause la laïcité et cela est la bonne nouvelle pour tous. C'est le principe même de la loi de 1905 en France.

Références sur la loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'état :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi\\_de\\_s%C3%A9paration\\_des\\_%C3%89glises\\_et\\_de\\_l%27%C3%89tat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_de_s%C3%A9paration_des_%C3%89glises_et_de_l%27%C3%89tat)

**CCM** : Doit-il y avoir une reconnaissance (officielle) des musulmans ?

**Professeur Haoues** : L'Etat doit permettre la reconnaissance de chacun tel qu'il est : croyant ou non, philosophe ou non.

**CCM** : Qu'en est-il de l'égalité homme femme ?

**Professeur Haoues** : L'égalité ne va pas de soi dans la société tribale et le monde musulman est fortement héritier de son passé. Ainsi, dans l'histoire de l'islam, à un moment donné, la polygamie a été reconnue. Est-ce que cela a été reconnu partout et pour toujours ? NON. Un problème de même type se pose au niveau de la répartition des biens lors d'un héritage, l'homme hérite deux fois plus que la femme.

**Excellentes références sur oumma.com pour la polygamie :**

<https://oumma.com/lislam-autorise-t-il-la-polygamie/>

Et sur Wikipédia :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut\\_de\\_la\\_polygamie\\_dans\\_l%27islam](https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_de_la_polygamie_dans_l%27islam)

**CCM** : Notons que, dans la religion catholique, cette égalité n'existe pas puisque les femmes ne peuvent pas, actuellement, accéder à la prêtrise.

**Professeur Haoues** : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ! ».

(Voilà bien une réponse de philosophe !)

Références sur cette devise :

<https://www.lejourduseigneur.com/homelie/rendez-a-cesar-ce-qui-est-a-cesar-et-a-dieu-ce-qui-est-a-dieu/>

**CCM** : Que pensez-vous de l'introduction de la connaissance des religions dans l'enseignement au Collège ?

**Professeur Haoues** : C'est une bonne chose d'en parler comme un fait de société dans une approche laïque. En général, nous manquons de culture religieuse, nous avons besoin de mieux nous comprendre les uns et les autres.

Article de La Croix sur ce sujet :

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Comment-penser-l-enseignement-du-fait-religieux-a-l-ecole-2015-01-26-1272873>

**CCM** : Le courant réformiste est-il spécifique à notre pays ? Et ailleurs ?

**Professeur Haoues** : En 1925, le livre de Ali Abderraziq (1888-1966), « *L'Islam et les fondements du pouvoir* », remettait déjà en cause le modèle islamique du pouvoir et le califat (ou khalifat). Un héritage existe donc que les musulmans contemporains devraient saisir.

Références sur Ali Abderraziq théologien réformiste égyptien :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali\\_Abderraziq](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ali_Abderraziq)

**CCM** : Au Burkina-Faso, avec 80% de musulmans, la polygamie est légale pour les musulmans et les animistes. Elle n'est pas autorisée pour les catholiques. Curieux ?

**CCM** : Dans ce pays, c'est le rituel Mossi qui vient de la chefferie qui explique cette polygamie. La polygamie permet d'avoir un maximum d'enfants, source de richesse et d'avenir pour la tribu.

Références « Systèmes de mariages et terminologie de parenté chez les Mossi (Burkina-Faso) par Pierre-Joseph Laurent :

<https://lhomme.revues.org/24517>

**Professeur Haoues** : J'ignore tout du Burkina-Faso.

**CCM** : J'ai eu la chance de faire un assez long séjour en Indonésie, pays au plus grand nombre de musulmans au monde. J'ai ressenti un fort sentiment de tolérance entre les religions, ce que je n'ai ressenti ni au Maghreb, ni au Moyen-Orient.

**Professeur Haoues** : Voici une très bonne nouvelle qui montre bien que l'Islam n'est pas monothéiste. Cela peut s'expliquer par l'histoire. Dans ce pays, l'islam est arrivé par les marchands et non par la conquête armée comme dans le Maghreb.

**Professeur Haoues** : Pour conclure cette soirée, qui arrive à son terme, mon dernier message est qu'il faut garder son optimisme. J'ai passé un très bon moment parmi vous, et j'avoue que vous m'avez beaucoup plus sollicité que mes propres étudiants et j'en suis heureux.

**Jean-François Bornard, président du CCM** : Chaleureux remerciements au grand et savant professeur et philosophe Haoues Seniguer. Vifs applaudissements de toute l'assemblée.

Rapporteur : Georges Bourne pour le CCM  
21 avril 2017

إِنَّا جَعَلْنَا مَا عَلَى الْأَرْضِ زِينَةً لِّهَا لِنَبْلُوهُمْ أَيُّهُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا

Nous avons placé ce qu'il y a sur la terre pour l'embellir, afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions.

Sourate 18, verset 7

<https://oumma.com/>